

L'Anse-Saint-Jean, le 7 avril 2014.

Je, soussigné, par les présentes, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles et/ou au surplus accumulé pour lesquelles les dépenses ci-après décrites sont projetées par le conseil de cette municipalité sauf aux résolutions qui exigent certaines informations supplémentaires pour la provenance des fonds.

----- Daniel Corbeil, DG/ Secrétaire-trésorier

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean tenue le lundi 7 avril 2014, sous la présidence de M. Lucien Martel, maire.

Sont présents :	M. Anicet Gagné, Mme Nathalie Tremblay, M. Yvan Coté, M. Victor Boudreault, M. Éric Thibeault,	conseiller conseillère conseiller conseiller conseiller
	M. Daniel Corbeil,	dg/sec-trésorier
Est absent :	M. Graham Park,	conseiller

146-2014
OUVERTURE DE LA SÉANCE.

L'ouverture de la séance est proposée, appuyé

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière du 3 mars 2014
- 4. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS**
 - 4.1 Acceptation des comptes et paiements directs de mars 2014
- 5. RENOUVELLEMENT DES PETITES CAISSES**
- 6. LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**
 - 6.1 AGA de l'association des plus beaux villages du Québec
 - 6.2 Souper bénéfique de la Corporation de la rivière Saint-Jean-Saguenay
 - 6.3 Renouvellement d'adhésion et cotisation annuelle - Organisme des bassins versant du Saguenay
 - 6.4 Adhésion Fédération canadienne des municipalités
 - 6.5 Campagne 2014 - Fondation des maladies du Cœur et de l'AVC
 - 6.6 FQM - formation en éthique
- 7. ADMINISTRATION**
 - 7.1 Mandat pour vérificateur - Reddition de compte finale TECQ 2010-2013
 - 7.2 Demande d'appui de la MRC au projet de mine au lac Paul

- 7.3 Rapport financier de mars 2014
- 7.4 Desjardins Caisse du Bas-Saguenay - Signature de la nouvelle convention
- 7.5 Nomination du maire suppléant
- 7.6 Demande de report du dépôt des états financiers 2013

8. TRAVAUX PUBLICS

- 8.1 Demande de raccordement au réseau d'aqueduc
- 8.2 Contrat d'entretien paysager 2014
- 8.3 Prolongement des services et de la rue Ephrem Houde

9. URBANISME

- 9.1 Servitude et cession de terrain sur le chemin du Refuge
- 9.2 Permis de construction – Construction Stéphane Boulianne
- 9.3 Dérogation mineure Les Entreprises Amyro Inc.
- 9.4 Demande à la CPTAQ – Dossier M. Mario Martel
- 9.5 Facture de Laberge Guérin et Ass. - Description technique - pour le calcul du 10% applicable en parc

10. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 10.1 Paiement pour les services de la Sûreté du Québec pour 2014

11. LOISIR, CULTURE, TOURISME ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 11.1 TVDL - Proposition publicitaire touristique pour 2014
- 11.2 Adhésion au Carrefour d'Action municipale et de la famille " CAMF"
- 11.3 Facture concernant l'élaboration d'un portfolio multimédia " Petits Achilles"
- 11.4 Acceptation des administrateurs du Camping municipal 2014
- 11.5 Motions de félicitation aux membres sortants du CA du Camping
- 11.5 Société de développement - Avance dans le cadre du Fonds régional d'investissement jeunesse
- 11.6 Club Nautique - Certificat de conformité
- 11.7 Renouvellement de l'Adhésion Village Relais du Québec
- 11.8 Congrès 2014 - Village Relais du Québec

12. VARIA

- 12.1 MDDEFP - Avis de non- conformité postes de pompage #2 et #4
- 12.2 Congrès 2014 de l'ADMQ
- 12.3 Signataires pour le compte du comité des fêtes du 175e
- 12.4 Remplacement de l'agent de développement - congé de maladie
- 12.5 Campagne de financement de la rivière Petit-Saguenay
- 12.6 MRC - Activité de reconnaissance des bénévoles

- 12.7 Camping municipal – Motion de félicitation
- 12.8 FQM - Les rendez-vous du président
- 12.9 Demande à la CPTAQ – Dossier M. Clermont Lavoie
- 12.10 Signataire pour le Protocole d'entente service de protection incendie
- 12.11 Appui au plan stratégique du Mont Édouard
- 12.12 Dérogation mineure DM 3-2014
- 12.13 Permis de construction – Dossier Mme Érika Blackburn, M. Louis-Marie et Bruno Gauthier

13. RAPPORT DES COMITÉS ET INFORMATIONS

14. PÉRIODE DE QUESTION

15. FERMETURE DE LA SÉANCE

147-2014

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

148-2014

LECTURE ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU 3 MARS 2014

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance régulière du 3 mars 2014 soit accepté sans modification.

149-2014

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER ET DES PAIEMENTS DIRECTS DE MARS 2014

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la liste des comptes à payer du mois de mars 2014 au montant de 78 306.07\$ et des paiements directs au montant de 999.56\$, telle que déposées aux archives municipales sous la cote **207-120**

RENOUVELLEMENT DES PETITES CAISSES

Aucun renouvellement

150-2014

AGA DE L'ASSOCIATION DES PLUS BEUX VILLAGES DU QUÉBEC

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater le maire M. Lucien Martel comme représentant de la municipalité lors de l'AGA de l'Association des plus beaux villages du Québec qui aura lieu les 15 et 16 mai prochain à Saint-Iréné et de défrayer les coûts reliés à cette activité.

151-2014

SOUPER BÉNÉFICE DE LA CORPORATION DE LA RIVIÈRE SAINT-JEAN-SAGUENAY

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter sept billets au coût de 70\$ l'unité pour le souper bénéfice de la Corporation de gestion de la Rivière St-Jean-Saguenay qui aura lieu le 3 mai prochain.

152-2014

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION ET COTISATION ANNUELLE - ORGANISME DES BASSINS VERSANT DU SAGUENAY

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler notre adhésion avec l'Organisme des bassins versant (OBV) pour 2014 au montant de 50\$.

153-2014

ADHÉSION FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'adhérer à la Fédération canadienne des municipalités et de payer la cotisation 2014 au montant de \$ 295.25

154-2014

CAMPAGNE 2014 - FONDATION DES MALADIES DU COEUR ET DE L'AVC

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de donner un montant de \$ 100 dans le cadre de la campagne 2014 de la Fondation des maladies du Cœur et de l'AVC

155-2014

FQM - FORMATION EN ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE MUNICIPALE

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'inscrire M. Anicet Gagné, M. Éric Thibeault ainsi que Mme Nathalie Tremblay à la formation obligatoire de la FQM concernant l'éthique et la déontologie en matière municipale qui aura lieu le 12 avril prochain à Tadoussac et de défrayer les coûts reliés à cette activité.

156-2014

MANDAT POUR VÉRIFICATEUR - REDDITION DE COMPTE FINALE TECQ 2010-2013

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater la firme Mallette pour effectuer l'audition de la reddition finale du programme TECQ 2010-2013 tel qu'exigé par le gouvernement.

157-2014

DEMANDE D'APPUI DE LA MRC AU PROJET DE MINE AU LAC PAUL

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer l'entreprise Ariane Phosphate dans la réalisation du projet de développement et d'exploitation de la mine de phosphate ainsi que le transport et le transbordement sur le territoire de la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay

RAPPORT FINANCIER DE MARS 2014

Le Secrétaire-trésorier fait la lecture du rapport financier au 31 mars 2014

158-2014

DESJARDINS CAISSE DU BAS-SAGUENAY - SIGNATURE DE LA NOUVELLE CONVENTION

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire et le directeur général à signer au nom de la municipalité de l'Anse-Saint-Jean la nouvelle convention avec Desjardins Caisse du Bas-Saguenay concernant les modifications de frais de service.

159-2014

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement de nommer Monsieur Anicet Gagné à titre de maire suppléant pour les quatre prochains mois d'avril à juillet.

160-2014

DEMANDE DE REPORT DU DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2013

Considérant que l'année fiscale de la Société de développement se termine le 30 avril et que celle-ci fait partie du périmètre comptable de la municipalité;

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de demander au Ministère des Affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire l'autorisation de déposer les états financiers 2013 en mai de cette année.

161-2014

DEMANDE DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'AQUEDUC

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de raccordement au réseau d'aqueduc pour le 125 rue de la Providence et que les coûts reliés à ces travaux soient à la charge du demandeur.

162-2014

CONTRAT D'ENTRETIEN PAYSAGER 2014

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de retenir les services de Mme Nicole Larouche pour un montant de \$12,000.00 taxes comprises visant l'entretien paysager des espaces verts municipaux tel que décrit à l'annexe du contrat.

163-2014

PROLONGEMENT DES SERVICES ET DE LA RUE EPHREM HOUDE

ATTENDU QU'un promoteur développe un projet de lotir trois terrains en bordure de la rivière Saint-Jean.

ATTENDU QUE pour avoir accès aux terrains en question à partir de la rue publique municipale St-Jean-Baptiste, devra être construit une rue privée connue comme étant la « rue Ephrem-Houde ».

ATTENDU QUE le promoteur devra, pour développer les trois terrains à usage résidentiel, construire un réseau d'aqueduc pour desservir les trois résidences.

ATTENDU QUE le promoteur sera responsable de l'exécution des travaux de construction du réseau d'aqueduc et, pour ce faire, devra obtenir du MDDEP un certificat d'autorisation à cet effet.

ATTENDU QU'une fois le réseau d'aqueduc construit par le promoteur, la municipalité consent à l'acquérir pour en faire une partie de son réseau d'aqueduc public municipal.

ATTENDU QUE le réseau d'aqueduc à être acquis par la municipalité sera implanté dans l'assiette de la rue privée Ephrem-Houde.

ATTENDU QU'il sera nécessaire pour la municipalité d'acquérir du propriétaire de l'assiette de la rue privée Ephrem-Houde une servitude de passage où est implanté le réseau d'aqueduc.

ATTENDU QUE la municipalité consent à acquérir, une fois construit par le promoteur, le réseau d'aqueduc, et ce, aux conditions prévues à la présente résolution.

À CES CAUSES, il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que :

- La municipalité consent à ce qu'une fois le réseau d'aqueduc construit, d'une longueur de 170 mètres à partir de la rue St-Jean-Baptiste, implanté par le promoteur dans la rue privée Ephrem-Houde, la municipalité en acquiert la propriété aux conditions suivantes :

1. Que les plans du réseau d'aqueduc à être construit soient approuvés par le conseil municipal avant qu'ils n'aient fait l'objet d'un certificat d'autorisation par le MDDEP.
2. Que les travaux de construction à être exécutés par le promoteur soient conformes aux plans acceptés par la municipalité.
3. Que le promoteur assume tous les frais de surveillance que la municipalité devra déboursier pour la surveillance des travaux à être exécutés.
4. Qu'une fois les travaux effectués, le promoteur fasse préparer et remettre à la municipalité, pour acceptation, une copie des plans du réseau d'aqueduc tel que construit, incluant l'implantation exacte de celui-ci dans la rue privée Ephrem-Houde.
5. Que la propriété du réseau d'aqueduc soit transférée à la municipalité avec une servitude de passage dans l'assiette de la rue Ephrem-Houde d'une largeur de 4.5 mètres de chaque côté du réseau d'aqueduc tel que construit, pour une servitude de passage totale de 9 mètres de largeur sur l'ensemble de la longueur du réseau d'aqueduc public construit à partir de la valve de service de chacun des trois terrains résidentiels jusqu'à la conduite principale d'aqueduc implantée sur la rue St-Jean-Baptiste, soit une longueur de plus ou moins 170 mètres, et ce, gratuitement tant pour le réseau d'aqueduc que pour la servitude de passage, celle-ci devant être réelle et perpétuelle, avec droit pour la municipalité d'intervenir en tout temps pour y effectuer des travaux d'entretien, d'amélioration et de réparation sans indemnité pour le propriétaire des lieux, mais avec charge pour la municipalité de remettre les lieux dans leur état initial.
6. Que tous les frais de notaire et d'arpenteur-géomètre pour le transfert de propriété et l'inscription de la servitude de passage au Registre foncier soient assumés par le promoteur.
7. La présente résolution ne prendra effet, malgré son adoption par le conseil municipal, que lorsque le promoteur ou l'un de ses représentants dûment autorisé l'aura datée et signée comme acceptant chacun des termes, conditions et obligations qui y sont prévus, comme s'il s'agissait d'un contrat intervenu entre lui et la municipalité.
8. La présente résolution abroge la résolution 142-2014.

164-2014

SERVITUDE ET CESSION DE TERRAIN SUR LE CHEMIN DU REFUGE

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le plan et la description technique pour les terrains à être vendus et des servitudes d'aqueduc à pendre sur le Chemin du Refuge (minutes #8672-8703), de mandater le bureau du notaire Gagnon pour préparer les documents nécessaires concernant ce dossier et d'autoriser le maire et le directeur général à signer lesdits documents au nom de la municipalité

165-2014

PERMIS DE CONSTRUCTION

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter, tel que recommandé par le CCU, le plan de construction de Les Constructions Stéphane Boulianne tel que déposé au dossier et qui est conforme au PIIA de la zone 169R.

166-2014

DÉROGATION MINEURE – DOSSIER LES ENTREPRISES AMYRO INC.

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la recommandation du CCU dans le dossier de Les Entreprises Amyro Inc. et d'autoriser la dérogation mineure demandée.

167-2014
DEMANDE À LA CPTAQ- DOSSIER MARIO MARTEL

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la recommandation du CCU dans le dossier de M. Mario Martel déposé au comité et d'appuyer la démarche de M. Martel auprès de la CPTAQ concernant sa demande d'aliénation et d'utilisation à d'autres fins que l'agriculture pour un terrain de 5 033 mètres carré.

168-2014
FACTURE DE LABERGE GUÉRIN ET ASS. - DESCRIPTION TECHNIQUE - POUR LE CALCUL DU 10% APPLICABLE EN PARC

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement d'un montant de 862.31 \$ concernant le plan et la description technique pour le calcul du 10% pour fin de parc minute # 8013 dossier 12B615

169-2014
PAIEMENT POUR LES SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC POUR 2014

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement en deux versements de la facture concernant les services de la Sûreté du Québec pour 2014 au montant de 103 215.00 \$ en deux versements soit le 30 juin et le 31 octobre 2014

170-2014
TVDL - PROPOSITION PUBLICITAIRE TOURISTIQUE POUR 2014

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de retenir la proposition concernant la capsule "Portrait municipal" au coût de 1 895.00 \$ qui comprend : une vidéo d'une durée de 15 minutes qui sera diffusée 7 fois par semaine durant 12 semaines, ainsi que la production et diffusion d'une publicité touristique estivale d'une durée de 90 secondes diffusée 32 fois par semaine durant 12 semaines

171-2014
ADHÉSION AU CARREFOUR D'ACTION MUNICIPALE ET DE LA FAMILLE "CAMF"

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'adhérer au "CAMF" pour 2014 et de payer la cotisation annuelle de 32.25 \$ plus taxes étant donné que la MRC est membre du "CAMF" ce qui donne une réduction de 50%.

172-2014
FACTURE CONCERNANT L'ÉLABORATION D'UN PORTEFOLIO MULTIMÉDIA "PETITS ACHILLES"

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement de la facture no 498ASJ au montant de 201.22 \$ pour l'élaboration par À l'aise Média d'un portfolio multimédia "Petits Achilles"

173-2014
ACCEPTATION DES ADMINISTRATEURS DU CAMPING MUNICIPAL 2014

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner la nomination des administrateurs pour la gestion du Camping municipal pour 2014 tel que déposé au conseil municipal à la suite de l'Assemblée générale annuelle tenue le 23 mars dernier.

174-2014
MOTION DE REMERCIEMENTS POUR LES ADMINISTRATEURS SORTANTS

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de faire une motion de remerciements à Mme Gertrude Bouchard et M. Alain Coté pour leur participation au conseil d'administration et leur implication au Camping municipal.

175-2014

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT - AVANCE DANS LE CADRE DU FONDS RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT JEUNESSE

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser une avance de 2000 \$ à la Société de développement pour la réalisation de la journée carrière et que sur réception de la subvention de 2000 \$ du Fonds régional d'investissement, cette avance soit remboursée à la municipalité.

176-2014

CLUB NAUTIQUE - CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre un certificat attestant que la réalisation du projet de mise en place d'ancrages à enfouir dans le fond marin ne contrevient à aucun règlement municipal. et d'autoriser le Club nautique de l'Anse-Saint-Jean à procéder aux travaux d'installation des ancres aux endroits indiqués dans le projet.

177-2014

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION - VILLAGE RELAIS DU QUÉBEC

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler l'adhésion de la municipalité au montant de 816.67\$.

178-2014

CONGRÈS 2014 - VILLAGE RELAIS DU QUÉBEC

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater M. Anicet Gagné à titre de représentant de la municipalité lors du congrès 2014 de Village-Relais qui aura lieu à Amqui du 28 au 30 mai prochain et de défrayer les dépenses reliées à cette activité sur présentation des pièces justificatives.

179-2014

MDDEFP - AVIS DE NON CONFORMITÉ POSTES DE POMPAGE #2 ET #4

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de demander à l'inspecteur municipal de faire le suivi de l'avis de non-conformité du MDDEFP concernant les postes de pompage #2 et #4 et d'apporter les correctifs nécessaires demandés par le MDDEFP afin de se conformer à la Loi sur la qualité de l'environnement article 12, partie 2.

180-2014

CONGRÈS 2014 DE L'ADMQ

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur général à participer au Congrès 2014 de l'ADMQ qui se tiendra à Québec les 11,12 et 13 juin prochain et de défrayer les coûts reliés à cette activité.

181-2014

SIGNATAIRES POUR LE COMPTE DU COMITÉ DES FÊTES DU 175E

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer M. Anicet Gagné, M. Lucien Martel ainsi que Mme Isabelle Lavoie comme signataires pour le compte du comité des Fêtes du 175e

182-2014

REMPLACEMENT DE L'AGENT DE DÉVELOPPEMENT - CONGÉ DE MALADIE

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le président de la Société de développement M. Martel conjointement avec la directrice du CLD à procéder à l'embauche d'un agent de développement pour la durée du congé de maladie de Mme Isabelle Lavoie selon les conditions prévues à l'entente entre la municipalité et le CLD.

183-2014

CAMPAGNE DE FINANCEMENT DE LA RIVIÈRE PETIT SAGUENAY

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter 6 billets à 27\$ dans le cadre du Brunch bénéfique de la Rivière-Petit Saguenay.

184-2014

MRC - ACTIVITÉ DE RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater M. Anicet Gagné et M. Yvan Côté pour représenter la municipalité lors de l'activité de reconnaissance des bénévoles organiser par la MRC et défrayer les coûts liés à cette activité.

185-2014

FQM - LES RENDEZ-VOUS DU PRÉSIDENT

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater M. Lucien Martel et M. Yvan Côté comme représentant de la municipalité lors de l'activité "Les rendez-vous du président" qui aura lieu le 22 avril prochain à Normandin.

186-2014

DEMANDE À LA CPTAQ- DOSSIER CLERMONT LAVOIE ET MME JOCELYNE TREMBLAY

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la démarche de M. Clermont Lavoie et Mme Jocelyne Tremblay auprès de la CPTAQ.

187-2014

SIGANTAIRES POUR LE PROTOCOLE D'ENTENTE RELATIVE À LA PROTECTION CONTRE L'INCENDIE ET PRÉVOYANT LA FOURNITURE MUTUELLE DE SERVICES

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire et le directeur général à signer au nom de la municipalité le protocole d'entente déposé au conseil municipal.

188-2014

APPUI AU PLAN STRATÉGIQUE DU MONT ÉDOUARD

Considérant que la Société de développement de L'Anse-Saint-Jean a eu recours à un consultant dans le but de préparer un plan stratégique pour la Station Touristique du Mont-Édouard

Considérant que les installations physiques et les équipements nécessitent une mise à niveau afin d'assurer leur fiabilité et d'augmenter leur longévité,

Considérant que l'autonomie financière du Mont-Édouard passe par la consolidation du produit ski et le développement de nouveau marché,

Considérant que la municipalité de L'Anse-Saint-Jean est propriétaire de l'ensemble des infrastructures et des installations de la station de ski,

Considérant le soutien manifesté par les résidents de L'Anse-Saint-Jean lors des séances d'information et de consultation tenues le 31 mars et le 6 avril dernier.

Par conséquent, il est convenu :

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers :

1. D'appuyer le plan stratégique préconisant des investissements de 1 600 000\$
2. D'autoriser la Société de développement, en partenariat avec la municipalité de L'Anse-Saint-Jean, à réaliser le montage financier nécessaire afin d'assurer le financement du projet.

189-2014

DÉROGATION MINEURE – DOSSIER DM 03-2014 DOSSIER MME BLACKBURN ET MESSIEURS GAUTHIER

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la recommandation du CCU concernant la dérogation mineure DM 03-2014 dans le dossier de Mme Érika Blackburn et Messieurs Louis-Marie et Bruno Gauthier.

190-2014

PERMIS DE CONSTRUCTION - DOSSIER MME BLACKBURN ET MESSIEURS GAUTHIER

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le plan de construction de Mme Érika Blackburn et de Messieurs Louis-Marie et Bruno Gauthier, tel que déposé au CCU

191-2014

FERMETURE SÉANCE

La fermeture de la séance est proposée à 20h32, appuyé

Fait et passé à L'Anse-Saint-Jean ce septième jour d'avril de l'An 2014.

Daniel Corbeil, Directeur général / secrétaire-trésorier

Lucien Martel, maire

« Je, [maire], atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».